

Université de Montréal

Projet de recherche:

*L'aménagement du devoir de mémoire envers les communautés autochtones sur le territoire
de la Communauté Métropolitaine de Montréal*

Par

Céleste Cordonnier

Matricule: 20064999

Baccalauréat en Urbanisme

Faculté de l'Aménagement

Travail encadré par Gérard Beudet

Dans le cadre du cours URB 3915

Projet Terminal

Hiver 2020

Table des Matières

I. Introduction	page 3
II. Questions de recherche	page 4
III. Le rôle de l'aménagement dans le processus de réconciliation	page 5
IV. Définitions et concepts	page 7
V. L'identité autochtone sur le territoire de la Communauté Métropolitaine de Montréal	
A. À l'échelle de la Communauté Métropolitaine de Montréal	page 11
B. À l'échelle de la rive sud	page 12
C. À l'échelle du centre-ville	page 16
VI. Vision	page 25
VII. Les acteurs impliqués dans le processus d'autochtonisation de l'identité montréalaise	
A. Les acteurs issus des communautés autochtones	page 26
B. Les acteurs allochtones	page 29
VIII. Conclusion	page 32
IX. Bibliographie	page 33
X. Bibliothèque d'images	page 38

I. Introduction

Montréal est une métropole dont la croissance est grandement alimentée par les arrivants étrangers qui viennent s’y installer. En 2017 les immigrants de première génération représentent 13,8% de la population métropolitaine de Montréal. La même année, au sein de l’agglomération de Montréal les immigrants de première génération, soit les nouveaux arrivants représentent plus d’un tiers de la population, soit 34% de la population totale¹. Cela est notamment lié à la forte demande d’emploi présente dans le Québec ainsi qu’aux universités et centres de formations présents au sein de la région métropolitaine de Montréal qui sont des facteurs d’attraction. Antérieurement Montréal était déjà considérée comme une ville offrant de nombreuses opportunités. Cette dimension interculturelle liée à Montréal remonte à l’époque précoloniale. En effet, les groupes autochtones présents dans la Vallée du Saint-Laurent partageaient leurs territoires sans nécessairement partager les mêmes croyances et traditions. L’arrivée des français au Québec et leur volonté de contrôler ce nouveau territoire en tentant d’assimiler les autochtones, marque le début des conflits. Suite au refus des autochtones de se soumettre à la royauté française, les colons décident alors de former des alliances avec ces derniers. L’un des objectifs de ces alliances est d’assimiler les autochtones en les convertissant à la religion catholique. Cette assimilation a contribué à la division des nations. Aussi, ces alliances auront permis aux colons de découvrir le territoire et ses richesses.

C’est le début de la traite des fourrures² et les réserves autochtones seront créées dès 1637³. Ces formes de ségrégation systémique persistent jusqu’à aujourd’hui. Les conflits cesseront par la suite grâce à de nombreux traités entre européens et surtout entre les colonies européennes et les autochtones. Sera signé ainsi le traité de la Grande Paix de Montréal qui recoupe les territoires, donnant Montréal et la région du Saint-Laurent aux colons européens⁴.

¹ « Population et démographie ». *Ville de Montréal*, 26 Octobre 2017, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/]

² Havard, Gilles. « Les forcer à devenir Citoyens ». État, sauvages et citoyenneté en Nouvelle-France (XVIIe-XVIIIe siècle) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 64e année, no. 5, 2009, [https://www.cairn.info/revue-Annales-2009-5-page-985.htm]

³ McCue, Harvey. « Réserves ». *L’Encyclopédie Canadienne*, 12 Juillet 2018, [https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/reserves-2]

⁴ « Le 04 Août 1701 - La Grande Paix de Montréal : Les français et les amérindiens concluent une alliance décisive ». *La Fondation Lionel Groulx*, 11 Janvier 2012, [https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix.html]

Trois ans après la la constitution de l'état canadien via la *Loi constitutionnelle de 1867* du Canada⁵, le gouvernement met en place des établissements consacrés à l'acculturation des autochtones.

Consécutivement, de 1870 à 1996 le Canada a mis en place des pensionnats destinés aux enfants autochtones⁶. Ces établissements avaient pour objectif premier de détruire les signes culturels autochtone de ces pensionnaires en changeant leurs noms, leurs coupes de leurs cheveux et en leur infligeant des mauvais traitements pour diverses raisons, dont celle de parler la langue native autochtone⁷. Les enfants suivaient également des cours de langue et de religion afin qu'ils s'imprègnent de la culture canadienne. Ces traumatismes ont conduit les communautés autochtones à avoir recours à la justice en lançant un recours collectif accepté en 2007 par le Canada. C'est à ce moment que la procédure de réconciliation commence avec la création de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Ce processus d'assimilation culturelle forcée est aujourd'hui reconnu comme ayant été un génocide culturel commis par le Canada et c'est sous le gouvernement Harper que le terme fut employé pour la première fois en 2015 par la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*⁸. Afin de mener à bien ce processus il est nécessaire de procéder à un devoir de mémoire envers les communautés autochtones. Ce dernier à pour intention d'intégrer la culture autochtone afin de diffuser l'histoire de ces communautés et de lutter contre l'ignorance et toutes les formes de discriminations envers les personnes issues de communautés autochtones.

II. Questions de recherche

Comment matérialiser le processus de réconciliation envers les communautés autochtones du Québec dans l'espace métropolitain montréalais ?

Quel(s) impact(s) sur l'intégration des communautés autochtones dans l'espace métropolitain montréalais?

⁵ McConnel, W.H. « Loi constitutionnelle de 1867 ». *L'Encyclopédie Canadienne*, 24 Avril 2020, [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-constitutionnelle-de-1867>]

⁶ « La réconciliation avec les peuples autochtones: une approche holistique », *Coalition des municipalités inclusives pour faire avancer la réconciliation*, Commission canadienne pour l'UNESCO, Préface

⁷ *Ibid*, p.108

⁸ «Pensionnats Autochtones : Stephen Harper Parle d'Assimilation Forcée.» *Radio Canada*, 02 Juin 2015, [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/723612/commission-verite-reconciliation-autochtones-reactions>]

III. Le rôle de l'aménagement dans le processus de réconciliation

Cette première partie a pour objectif de dresser un portrait de la situation actuelle concernant la réconciliation envers les communautés autochtones. Cela a pour intérêt de donner au lecteur tous les outils nécessaires à la compréhension de la démarche de la recherche présentée. Le but étant de garder un avis objectif sur les faits historiques et non de prendre partie. Cela permet de cesser de relater les faits historiques aux profits de la mise en oeuvre du processus d'intégration de la culture et de l'histoire des peuples autochtones du Québec.

Dans son article publié dans la Revue d'histoire de l'Amérique française Pierre Trudel aborde le sujet de la place des autochtones dans l'histoire. Intitulé "Histoire, neutralité et Autochtones : une longue histoire..." l'ouvrage tente d'analyser la place des autochtones dans l'histoire québécoise et canadienne. Pour ce faire, il analyse les ouvrages de différents auteurs dont "La nation québécoise au futur et au passé" de Gérard Bouchard. Tout d'abord, Trudel pose la question du rôle de l'histoire. L'histoire doit-elle avoir un rôle politique lorsque l'on parle des autochtones du Québec ? Effectivement, dans les années 1980 plusieurs historiens au Québec craignaient d'être accusés de racisme lorsqu'ils produisaient des ouvrages sur les autochtones⁹. Peu à peu, ce sujet est devenu une sorte de tabou pour les historiens¹⁰. Cependant ce tabou a contribué à minimiser ou faire oublier une partie de l'histoire autochtone, dont les politiques nationales envers les autochtones. Une grande partie de l'histoire et de l'identité autochtone a ainsi pu être oubliée¹¹. Gérard Bouchard cité par Trudel, affirme que les manuels scolaires québécois (en 1999) présentent l'histoire officielle "présentée par l'État"¹². Non seulement l'histoire autochtone est peu étudiée à la fin du XXe siècle par les historiens, mais à cela s'ajoute une instrumentalisation de cette histoire par l'État. Effectivement, sélectionner les éléments historiques autochtones à apprendre aux enfants québécois représente une omission importante de la part de l'État et du ministère de l'éducation. Ce manque de diffusion de l'histoire autochtone dans la société québécoise favorise alors la séparation des deux histoires, québécoise et autochtone.

⁹ Trudel, Pierre. "Histoire, neutralité et Autochtones : une longue histoire..." *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, no. 4, printemps 2000, page 529
[<https://doi.org/10.7202/005626ar>]

¹⁰ *Ibid*, p.529

¹¹ *Ibid*

¹² *Ibid*

Dans l'ouvrage, Trudel cite Gérard Bouchard : "les autochtones ne devraient pas avoir une histoire nationale mais l'histoire nationale québécoise devrait opérer de profonds changements afin de tenir compte correctement des autochtones"¹³. La reconnaissance d'une histoire nationale commune permettrait alors une fédération de ces deux sociétés. De plus, l'histoire autochtone est rarement racontée du point de vue des autochtones eux-mêmes étant donné que peu d'historiens autochtones existent (en 2000). Cependant, l'auteur anticipe un essor de l'histoire autochtone racontée du point de vue des autochtones. Il anticipe également la parution de nouvelles versions de l'histoire et de nouvelles données concernant la situation des autochtones dans le récit historique pouvant provoquer des réajustements dans les politiques nationales et dans l'histoire nationale canadienne et québécoise¹⁴. Finalement Trudel rappelle la première cause de conflit dans l'histoire autochtone : la colonisation du territoire. Il met cette affirmation en lien avec l'absence d'informations sur l'histoire autochtone dans l'histoire québécoise et canadienne : "Mais quelles terres ? Quand ? Comment ? Depuis 150 ans les Autochtones ont perdu 60% des terres qui leur avaient été réservées..."¹⁵.

Dans son ouvrage intitulé *Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone* Alain Beaulieu aborde l'enjeu du rôle des historiens dans le processus de réconciliation et de la reconnaissance des droits autochtones :

"les historiens doivent-ils mettre leurs connaissances et leur expertise au service d'une cause ? devraient-ils accepter d'effectuer des recherches historiques en sachant qu'elles seront utilisées pour contester des droits revendiqués par les Autochtones ?"¹⁶

L'auteur soupçonne l'apparition de : "nouveaux tabous", qui auraient pour incidence la négligence de certains sujets étant trop délicats, puisqu'ils pourraient avoir des incidences sur les revendications autochtones¹⁷. On note alors que la question de la neutralité du discours des historiens est encore actuelle lorsque cela concerne les peuples autochtones. Cette neutralité est pourtant nécessaire, selon l'auteur, dans l'objectif de rendre compte des faits historiques sans donner d'avis politiques sur ces sujets.

¹³ *Ibid*, p.530

¹⁴ *Ibid*, p.537

¹⁵ *Ibid*, p.535

¹⁶ Beaulieu, Alain. "Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone." *Revue d'histoire de L'Amérique française*, vol.53, no. 4, 2000, p.541

[<https://doi.org/10.7202/005323ar>]

¹⁷ *Ibid*, p.542

Ces nouveaux tabous liés à la judiciarisation risquent de perpétuer la tendance présentée auparavant qui consiste à éviter de parler des autochtones en histoire. La conséquence majeure de cette tendance est la constante et la continuité de l'exclusion de l'histoire autochtone dans l'histoire nationale. Aujourd'hui l'histoire autochtone s'écrit grâce aux mises en œuvres comme la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones. Trudel rappelle que dans la Commission royale d'enquête sur les autochtones du Canada, quatre cent pages sont consacrées à expliquer en détail la tentative d'assimilation de l'État canadien envers les autochtones. L'auteur pense que cette partie sert sûrement à combler le vide de l'histoire nationale canadienne sur cette époque¹⁸.

IV. Définitions et Concepts

Afin de trouver une définition de la réconciliation correspondant au contexte canadien actuel j'ai concentré mes recherches de définition sur les éléments présentés dans la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*. Dans le mandat donné à la commission on retrouve le terme de "commémoration" de la part d'anciennes victimes des pensionnats canadiens, c'est le dernier objectif visé¹⁹. Il y est même écrit que "La commission est épaulée par un Comité de survivants des pensionnats indiens (CSPI)"²⁰. Ce comité rappelle fortement ce que O. Laliou appelle les "*mouvements de déportés*" à qui il prête l'origine du devoir de mémoire de la Shoah en France²¹. De la même façon, des événements nationaux sont prévus dans le mandat de la Commission. Ces événements ont pour objectif de faire participer et d'éduquer le public canadien au sujet des pensionnats et des victimes de ces établissements. Le but final étant de sensibiliser la population à cette mémoire collective et ainsi d'intégrer la mémoire autochtone à la mémoire canadienne nationale²². La réconciliation est alors une autre manière de nommer le devoir de mémoire du Canada envers les communautés autochtones du Canada, et envers les victimes des pensionnats tout au long du XXe siècle.

¹⁸ *Ibid*, p.534

¹⁹ « Mandat de la Commission de vérité et de réconciliation », *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*, Gouvernement du Canada, p.02
[<http://www.residentialschoolsettlement.ca/french/AnnexeN.pdf>]

²⁰ *Ibid*, p07

²¹ Laliou, Olivier. « L'invention du « devoir de mémoire » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. no 69, no. 1, 2001, p.85
[<https://doi.org/10.3917/ving.06.9.0083>]

²² « Mandat de la Commission de vérité et de réconciliation », *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*, Gouvernement du Canada, p.08-09
[<http://www.residentialschoolsettlement.ca/french/AnnexeN.pdf>]

Cette réconciliation se base sur la mémoire et la commémoration, cependant la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada* préconise une inclusion des autochtones dans le processus²³. Également, on note une volonté d'intégration des canadiens non-autochtones dans le sujet²⁴. Cette intégration de l'histoire autochtone au reste de l'histoire canadienne nationale est une phase importante du devoir de mémoire. Les pensionnats ne représentent qu'une des tentatives d'assimilation culturelle, voire d'acculturation de la part de l'état canadien. Cette assimilation semble avoir fonctionné puisque de nombreuses personnes issues de communautés autochtones ne portent plus le nom de leurs ancêtres²⁵, ne parlent plus leurs langues traditionnelles et ne célèbrent plus leurs traditions²⁶. Les pensionnats représentent un tel traumatisme pour les communautés autochtones du Canada que les personnes ayant pu les éviter souffrent elles-mêmes des séquelles que cela a pu causer aux autres membres de la communauté²⁷.

Ce n'est donc pas uniquement la victime qui doit se rappeler les faits mais également l'opresseur. Ce n'est pas seulement l'histoire des pensionnats qui devrait être intégrée à l'histoire canadienne, c'est toute l'histoire autochtone puisqu'elle a été partiellement détruite et effacée par les mesures d'acculturation du gouvernement, notamment par la mise en place des pensionnats. Se réconcilier avec les communautés autochtones et demander une réconciliation suite aux pensionnats, c'est également aider les communautés à renouer avec leurs cultures et leurs identités. L'intégration des cultures autochtones dans la culture et l'histoire canadienne est alors primordiale pour la réconciliation avec les communautés autochtones.

Selon Todorov, cité par P. Trudel, il existe deux types de mémoire : la mémoire littérale et la mémoire exemplaire.

«L'usage littéral qui rend l'évènement ancien indépassable, revient en fin de compte à soumettre le présent au passé. L'usage exemplaire en revanche, permet d'utiliser le passé en vue du présent, de se servir des leçons des injustices subies pour combattre celles qui ont cours aujourd'hui, de quitter le soi pour aller vers l'autre»²⁸.

²³ *Ibid*, p.01

²⁴ *Ibid*

²⁵ « Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir », *Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada*, Commission de vérité et de réconciliation du Canada, 2015, p.164
[http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Exec_Summary_web_revised.pdf]

²⁶ *Ibid*, p.215

²⁷ *Ibid*, p.296

²⁸ Trudel, Pierre. « Histoire, neutralité et Autochtones : une longue histoire... » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, no. 4, printemps 2000, page 537-538
[<https://doi.org/10.7202/005626ar>]

L'usage littéral de la mémoire peut mener à certains abus que Todorov caractérise comme dangereux puisque : «le passé sert à refouler le présent, et ce refoulement n'est pas moins dangereux que l'autre»²⁹. Lors de cet usage de la mémoire il peut y avoir une sacralisation de cette dernière. Cette sacralisation rendrait alors la mémoire stérile selon Todorov³⁰.

Selon Olivier Laliou, le devoir de mémoire, est l'obligation morale au souvenir, d'abord de la part des rescapés car ils ne souhaitent pas qu'un tel évènement se reproduise. C'est une forme de lutte contre la discrimination qui rend hommage aux victimes :

“Qu'avons nous promis aux morts, à ces milliers de pauvres humains qui crevèrent sous nos yeux ? [...] Que le monde entier sache ce que fut leur calvaire, que le monde entier reconnaît en eux des martyrs, des héros, que nul ne toucherait à leur mémoire, que, nous vivant, les familles des morts et les rescapés eux-mêmes auraient dans leur nation la première place”³¹

Le devoir de mémoire est autant une forme de lutte sociale que politique contre l'oppression et les abus du passé. En rendant hommage collectivement aux victimes d'un pouvoir oppresseur, les individus luttent également contre les idéaux passés de ce même pouvoir. Ce terme a été spécifiquement créé après la tragédie de la Shoah en Europe³².

Dans ce projet de recherche le concept d'identité nationale est mis en lien avec l'identité territoriale. Cela a pour objectif de répondre à la question suivante : Comment intégrer les éléments culturels autochtones pour qu'ils aient le plus grand impact possible sur l'identité collective nationale ?

Dans son article sur l'identité Anne-Marie Drouin-Hans, aborde le thème de l'identité collective qu'elle définit comme une :

“appartenance à une même unité où les éléments sont solidaires. L'*identité collective* est alors aussi une *entité* regroupant en son sein des individus différents qui ont pour particularité commune d'appartenir à cette entité.”³³

²⁹ *Ibid*, p.538

³⁰ *Ibid*, p.538

³¹ Laliou, Olivier. « L'invention du « devoir de mémoire » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. no 69, no. 1, 2001, p.85
[<https://doi.org/10.3917/ving.069.0083>]

³² *Ibid*, p.84

³³ Drouin-Hans, Anne-Marie. « Identité », *Le Télémaque*, vol. 29, no. 1, 2006, p.20.
[<https://doi.org/10.3917/tele.029.0017>]

De même, Maurice Halbwach, cité par Philip Schlesinger, écrit en 1984 :

“l’identité collective se rapporte à une mémoire collective qui permet au groupe contemporain de se reconnaître par le biais d’un passé commun, du souvenir, de la commémoration, de l’interprétation et de la réinterprétation”³⁴.

Ces deux définitions évoquent une appartenance de l’individu au groupe, reconnue par le groupe. Cette appartenance peut se faire notamment par la présence d’une mémoire et d’un passé communs. L’identité territoriale quant à elle, fait référence au concept d’imagibilité de Kevin Lynch. Ce concept fait référence à différents éléments présents dans l’espace urbain et à leurs rôles. Il s’agit des voies, des limites (administratives, naturelles...), des nœuds (points focaux de transport), les quartiers et finalement les points de repères³⁵. Les points de repères sont des références ponctuelles que les passants observent et dont l’échelle peut grandement varier³⁶. L’interaction avec ces éléments est uniquement visuelle et marque l’image que les passants prêtent à un espace urbain³⁷. La démarcation du point de repère dans le paysage est déterminée par la singularité de l’objet et son positionnement dans le cadre bâti³⁸. Aussi, le contraste entre l’objet et son cadre alentours peut procurer à l’objet une visibilité accrue, ce qui peut lui conférer un rôle de point de repères dans l’imaginaire des passants³⁹. L’accumulation de points de repères crée un paysage propre au territoire. Selon le niveau de reconnaissance attribué, certains points de repères peuvent devenir des symboles de la ville⁴⁰.

³⁴ Schlesinger, Philip. « L’identité nationale. De l’incantation à l’analyse », *Hermès, La Revue*, vol. 8-9, no. 1, 1991, p.214
[<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1991-1-page-199.htm>]

³⁵ Lynch, Kevin. « L’image de la cité », Dunod, 1976, p.55
[<https://fr.calameo.com/read/0008998699f956b143c9b>]

³⁶ *Ibid*, p.92

³⁷ *Ibid*, p.56

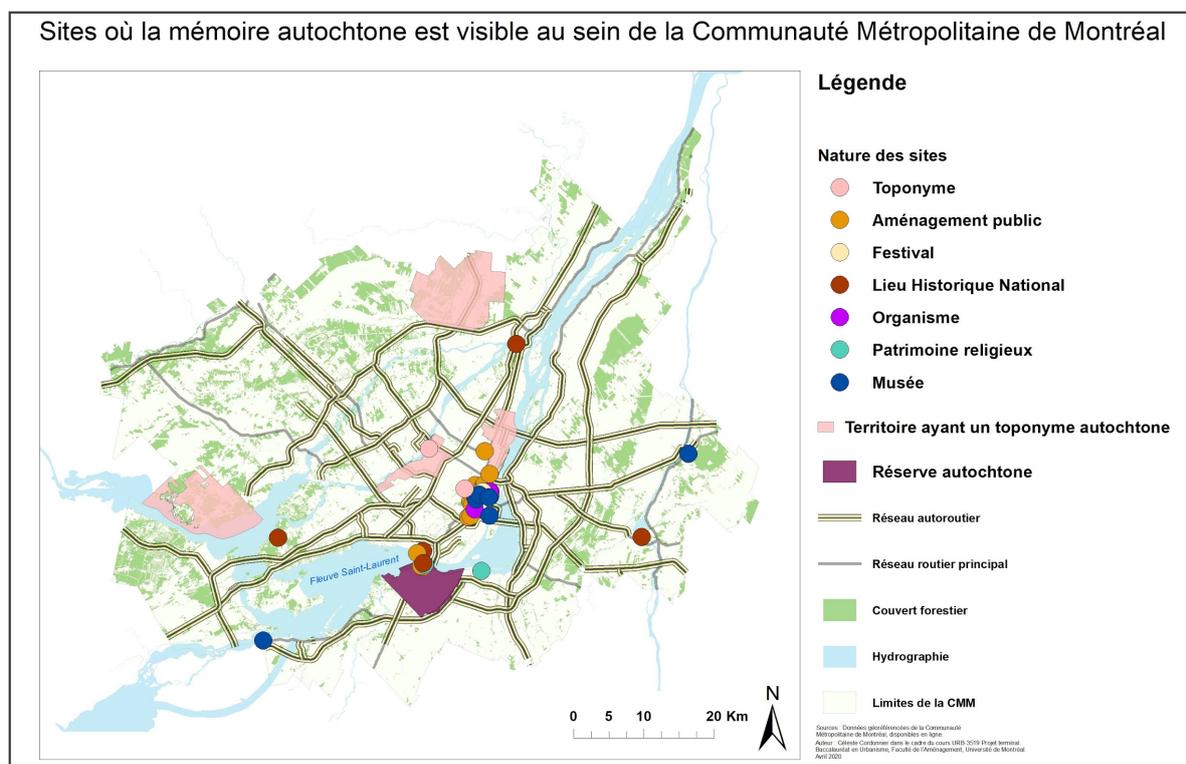
³⁸ *Ibid*, p.94

³⁹ *Ibid*, p.92-93

⁴⁰ *Ibid*, p.95

V. L'identité autochtone sur le territoire de la Communauté Métropolitaine de Montréal

A. À l'échelle de la Communauté Métropolitaine de Montréal

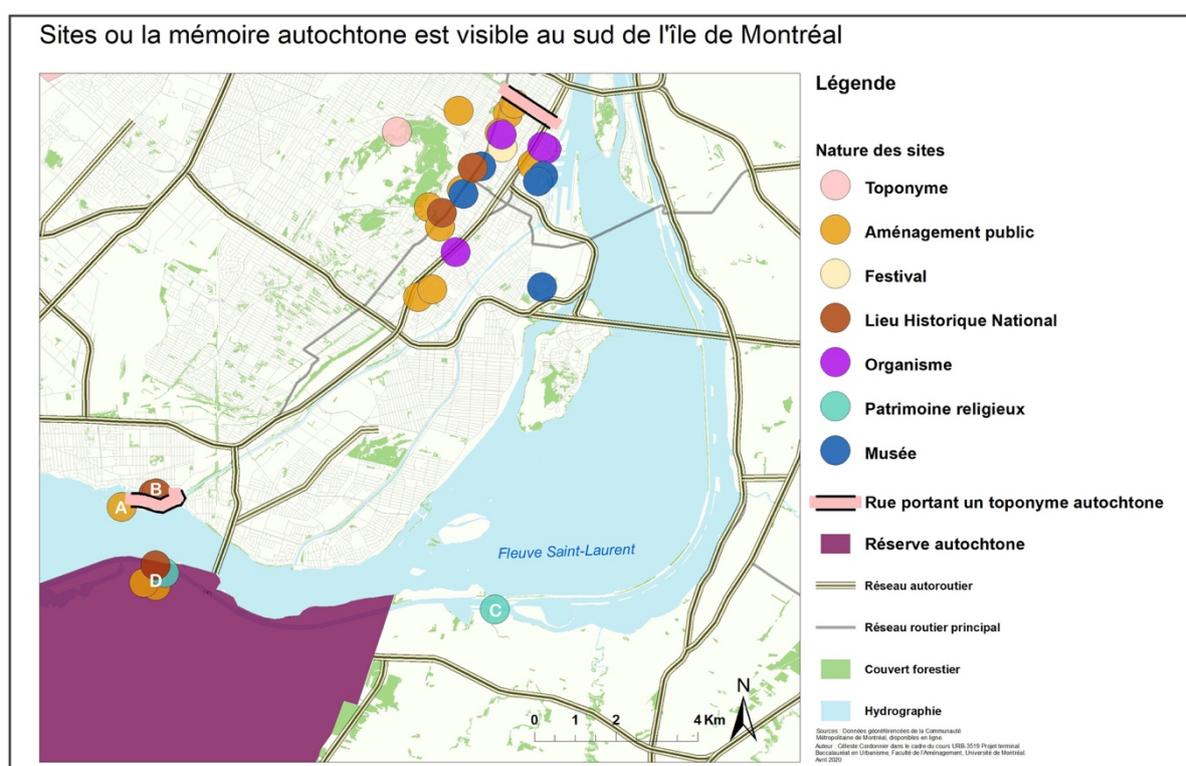


Les musées présents sur la carte ne sont pas tous consacrés à la culture autochtone, cependant ils intègrent tous une exposition autochtone au sein de leurs collections permanentes. Certains sites archéologiques, les lieux historiques et musées organisent des activités d'apprentissage sur les traditions des cultures autochtones et leur histoire. Ce travail de transmission de la part de ces institutions et organismes permet de propager la culture et l'identité autochtone. De plus, ces sites proposent souvent des activités consacrées aux écoles et aux enfants. Cela permet d'apprendre aux jeunes autochtones et allochtones⁴¹ une partie de leur histoire nationale qui peut leur être étrangère.

⁴¹Définition allochtone : "Selon les pays et les territoires, les définitions du terme *allochtone* sont adaptées à la dynamique particulière des groupes de chaque aire géopolitique. Le concept fait ainsi souvent référence à un sens très restreint du terme. Au Canada, par exemple, on distingue parfois les personnes d'origine amérindienne ou inuite que l'on nomme *autochtones* et les personnes d'autres origines que l'on nomme *allochtones*. Cet usage est souvent critiqué en raison des risques de confusion entre cette acception particulière et le sens premier du terme, toujours en usage"
"Allochtonne", *Office Québécois de la langue française*,
[\[http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheoqlf.aspx?id_fiche=8364107\]](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheoqlf.aspx?id_fiche=8364107)

Finalement, les organismes offrent une certaine visibilité à la culture autochtone en milieu urbain lorsqu'ils ont pignon sur rue⁴². Cette visibilité permet d'intégrer des éléments visuels autochtones au cadre bâti contextuel, devenant alors le un potentiel point de repère ce qui matérialise l'identité autochtone dans l'espace public. Finalement, même si la réserve de Kahnawake n'est pas incluse dans le territoire administratif de la CMM il reste pertinent de l'étudier. Effectivement, elle est enclavée par des territoires compris dans la zone administrative de la CMM alors elle fait physiquement partie de son territoire.

B. À l'échelle de la rive sud



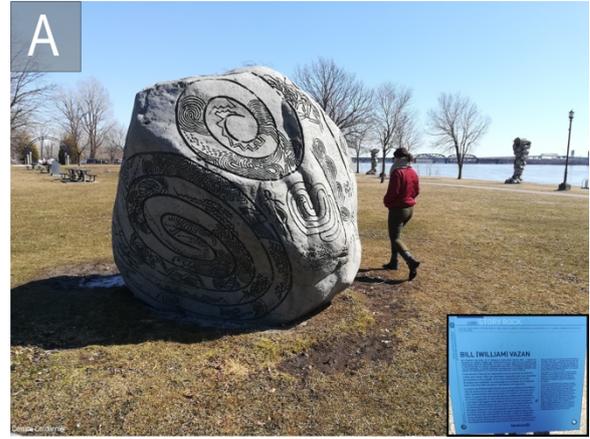
La concentration de site au sud de Montréal se répartie entre l'arrondissement de Lachine, la réserve de Kahnawake et la municipalité de Ville-Sainte-Catherine. La plupart d'entre eux sont des aménagements publics. L'aménagement public représente un outil incontournable de la mise en place d'un devoir de mémoire étant donné qu'il vise une cible de public infinie. Il est fréquenté à la fois par les habitants de la ville et les touristes. Dans une métropole comme Montréal de nombreux symboles sont présents dans l'espace public et marquent l'esprit de nombreux visiteurs et habitants de la ville.

⁴² Trudel, Jacques. « Présence Autochtone. Une histoire à revisiter, une reconnaissance à concrétiser. » *Urbanité*, Hiver 2017, page 17
[<https://ouq.qc.ca/revues/montreal-en-effervescence/>]

L'espace public joue un rôle décisif quant à certains éléments de l'identité collective attribuée au territoire. Cela permet alors de miser sur le rôle éducatif et commémoratif que peut avoir l'espace public pour intégrer la culture autochtone à l'identité montréalaise. Ici l'espace public comprend la voirie, les différents types de cadres bâtis, l'art urbain ainsi que le mobilier urbain.



Sculpture de Bill (William) Vazan au parc René Lévesque



Sculpture de Bill (William) Vazan au parc René Lévesque



Sculpture de Miroslav Maler au parc René Lévesque

À Lachine on retrouve le parc René Lévesque. Situé entre le canal de Lachine et le Fleuve Saint-Laurent, ce parc linéaire regroupe différentes sculptures tout au long de son étendue. Parmi les sculptures, trois sont inspirées de l'art autochtone, deux d'entre elles ont été réalisées par le même artiste.

Dans le même esprit, la voie menant au port de plaisance de Lachine se nomme "Chemin des Iroquois". Ce chemin ne dessert qu'une petite partie du territoire qui est destiné à une certaine



Lieu historique national du commerce de la fourrure de Lachine

catégorie de la population. Toutefois, il n'y a que six ports de plaisances sur l'île de Montréal, son rayon d'attrait est donc à l'échelle de l'île. Finalement, nous retrouvons le lieu historique national du commerce de la fourrure de Lachine. Ces trois éléments permettent d'inscrire l'identité autochtone dans ce secteur.



Céleste Cordonnier
Tombeau de Kateri Tekakwitha vu depuis le stationnement de l'église Sainte-Catherine d'Alexandrie

Le tombeau de Kateri Tekakwitha⁴³ à Ville Ste Catherine se trouve face à l'église Sainte-Catherine d'Alexandrie. La présence du boulevard Marie-Victorin empêche le lien physique avec cette dernière. Cependant, l'espace aménagé face à l'édifice religieux fait en sorte de mettre ces éléments en lien de manière visuelle.



Céleste Cordonnier
Tombeau de Kateri Tekakwitha vu depuis l'église Sainte-Catherine d'Alexandrie

On remarquera le lien symbolique entre le bâtiment religieux et le monument consacré à Kateri Tekakwitha, figure culturelle de sa communauté. L'attractivité sociale de l'église met en valeur le monument. Cependant l'absence de lien piéton officiel et sécuritaire entre les deux sites ne facilite pas l'accès au tombeau.

⁴³ Rasmussen, John. « Sainte Kateri (Kateri Tekakwitha) ». *L'Encyclopédie Canadienne*, 04 Mars 2015 [<https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sainte-kateri-kateri-tekakwitha>]



Eglise catholique de Kahnawake



Monument dédié aux soldats Mohawks ayant combattu dans la guerre de 1812

L'église catholique de Kahnawake regroupe différents aménagements qui rendent hommage à la mémoire autochtone. Face à l'église, se trouve une statue dédiée aux guerriers Mohawks ayant combattu pendant la guerre de 1812.

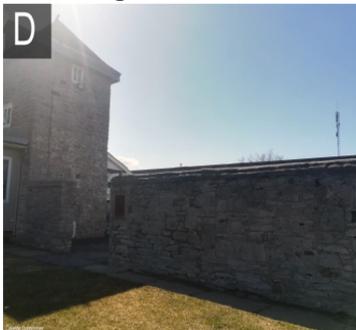


Monument dédié aux soldats Mohawk ayant combattu dans les grands conflits du XXe siècle



À la gauche de la statue on retrouve un second monument de commémoration pour les soldats Mohawks ayant combattu au cours des grands conflits du XXe siècle. Ensuite, on retrouve sur le parvis de l'église une pierre tombale dédiée à Kateri Tekakwitha ainsi qu'un affichage en haut de l'église à sa mémoire. Un sanctuaire est également dédié à Kateri Tekakwitha à côté de l'église.

Finalement, on retrouve les vestiges du Fort Saint-Louis en arrière de l'église. Ce site regorge de lieux portant la mémoire et la culture autochtone, il s'agit cependant d'un site à l'intérieur

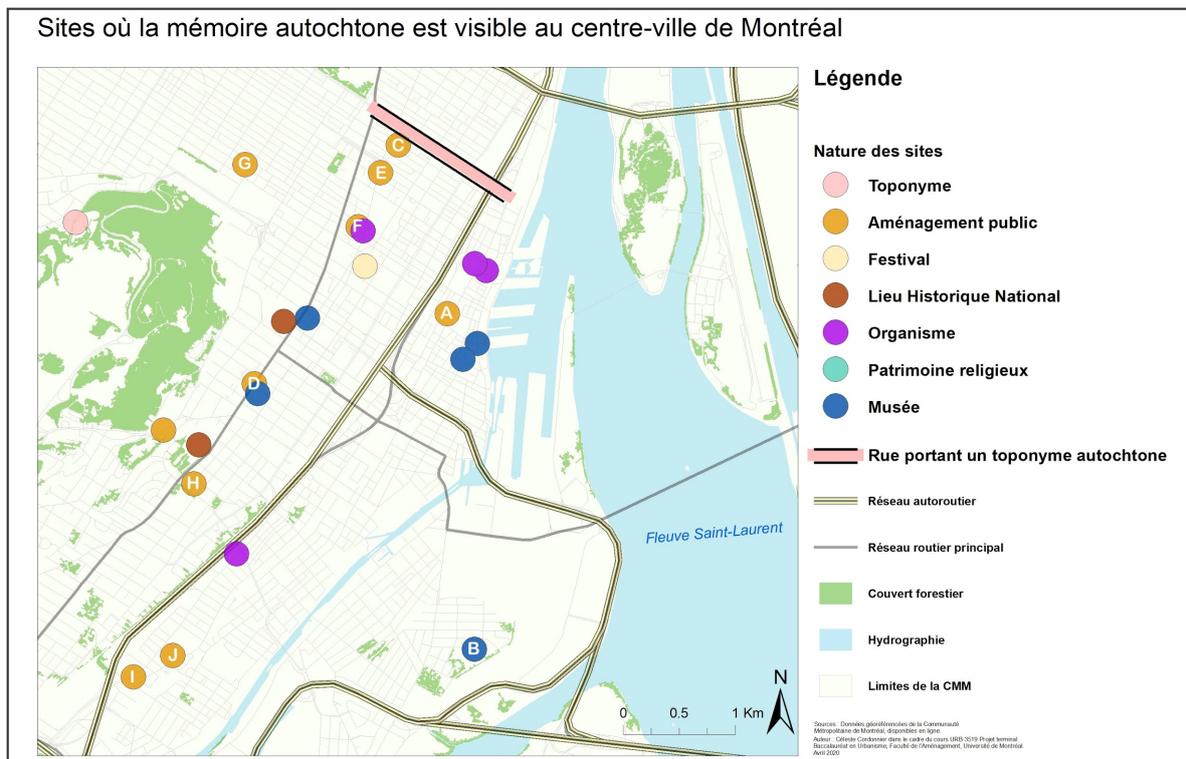


Lieu historique national du Fort Saint-Louis

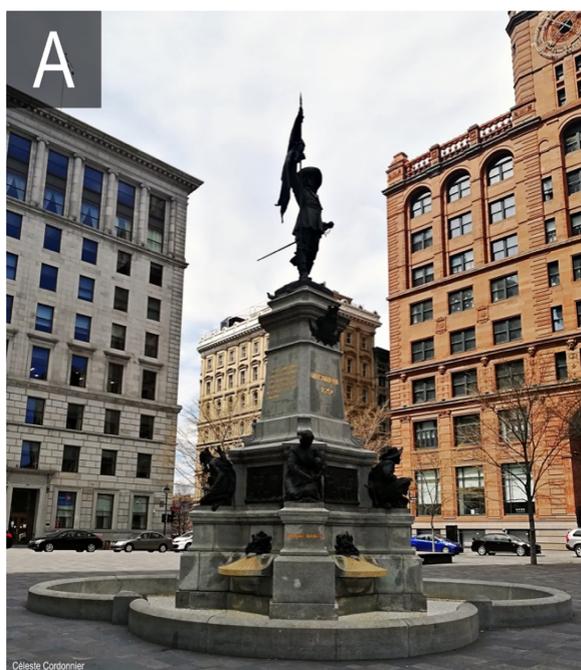


d'une réserve. Le devoir de mémoire n'est donc pas à l'œuvre puisqu'ici ce sont les autochtones eux même qui rendent hommage à leur mémoire et non les administrations ou instances gouvernementales québécoises et canadiennes.

C. À l'échelle du centre ville



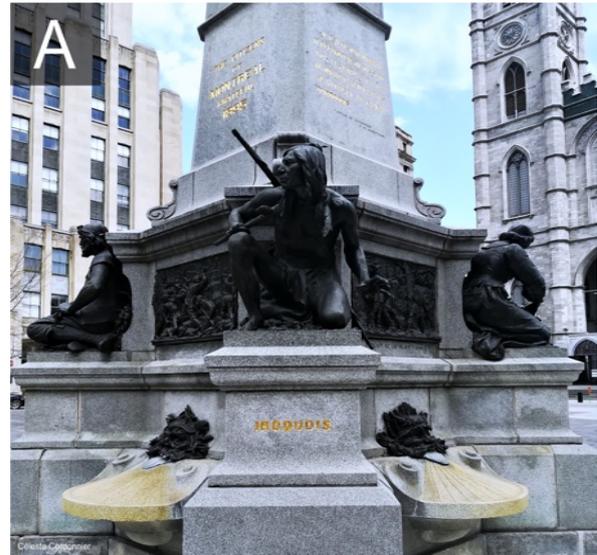
Des aménagements publics commémorent des événements historiques et certains d'entre eux tendent à mettre les acteurs issus de communautés autochtones au second plan.



C'est le cas du monument à Maisonneuve situé à Place d'Armes dans le quartier touristique du Vieux-Port. Le monument fait face à la basilique Notre-Dame de Montréal qui est un symbole de la ville, incontournable pour les touristes.

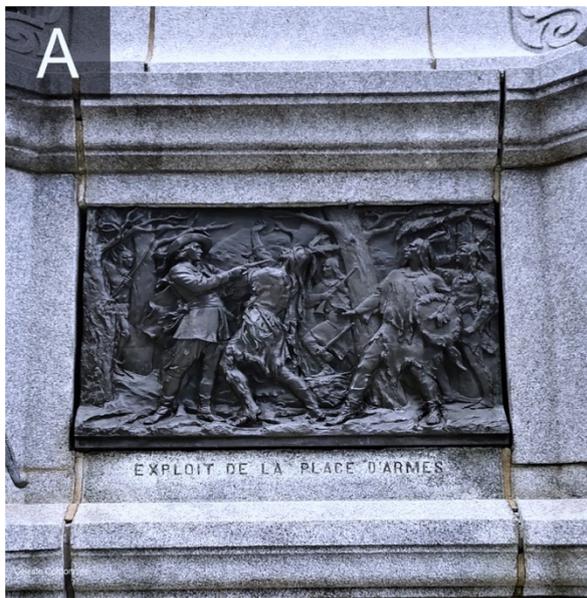


Céleste Cordonnier
Personnages historiques allochtones et leurs noms



Céleste Cordonnier
Personnage historique autochtone anonyme

On note aux pieds de Maisonneuve des personnages historiques montréalais, dont un personnage autochtone. Les autres personnages historiques sont représentés avec leur nom sous leur statue. Le personnage autochtone est le seul n'ayant pas de nom, le mot "iroquois" est gravé sous la statue. Cette statue met le personnage autochtone au second plan, il est anonyme, de plus il est défini selon son origine ethnique et non selon son nom ou son statut de guerrier.



Gravure intitulée « Exploit de la Place d'Armes »



Gravure intitulée « Mort Héroïque de Dollard au Long Sault »

Aussi, des gravures représentant des scènes historiques sont intégrées au monument. Ces gravures ont des titres appartenant au champs lexical de l'héroïsme. Toutefois, ces scènes représentent des scènes de massacre, on observe sur l'une d'elle un personnage allochtone pointant un fusil vers le visage d'un personnage autochtone. Ce monument rappelle alors l'aspect asymétrique des conflits liés à la colonisation dans l'histoire du Québec et de Montréal.

Trois aménagements porteurs de l’identité autochtone à Montréal sont des jardins. Il s’agit du “Jardin des Premières Nations” au jardin botanique de Montréal, ensuite on retrouve le “Jardin des Origines” à la maison Saint-Gabriel dans le quartier de Pointe-Saint-Charles et finalement le “Jardin des Cultures Autochtones” situé dans l’arrondissement Ville-Marie.



Jardin des Premières Nations du Jardin botanique de Montréal

Source : ArchDaily

Jardin des Origines de la Maison Saint-Gabriel

Source: Radio-Canada

Les deux premiers jardins présentés ont été en partie réalisés par le jardin botanique de Montréal⁴⁶. Ils se trouvent dans des lieux populaires et très visités à Montréal. Effectivement, le jardin botanique est un aménagement métropolitain⁴⁷. Son échelle de rayonnement est donc à l’échelle métropolitaine, voire provinciale puisqu’il fait partie des jardins botaniques les plus importants dans le monde⁴⁸. De même, le jardin des origines de la maison Saint-Gabriel est intégré au musée et compte parmi les quatre jardins du site⁴⁹. Ces deux sites sont présents dans le répertoire d’activités de “Passeport Mtl” qui est un service touristique mis en place par “Tourisme Montréal”⁵⁰. Toutefois, l’accès à ces deux sites est payant. Peut-on parler d’aménagement public?

⁴⁴ “First Nations garden-pavilion / Saucier + Perrotte Architectes.” *ArchDaily*, 27 Février 2009, [<https://www.archdaily.com/14021/first-nations-garden-pavilion-saucier-perrotte-architectes>]

⁴⁵ “Un " Jardin des Origines " Rappelle l'apport des femmes autochtones.” *Radio*, Radio-Canada, 05 Juin 2017, [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1037981/jardin-origines-apport-femmes-autochtones-montreal>]

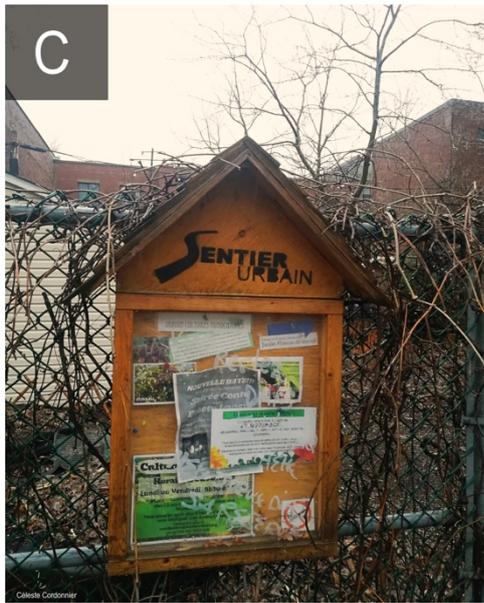
⁴⁶ “Jardin des Origines.” *Agence ReliefDesign*, [www.reliefdesign.ca/fr/projets/jardin-des-origines]

⁴⁷ “Équipements et services métropolitains.” *Communauté Métropolitaine de Montréal*, [<https://cmm.qc.ca/a-propos/champs-d'intervention/equipements-et-services-metropolitains/>]

⁴⁸ “À propos du jardin botanique.” *Espace pour la vie Montréal*, [<https://espacepourlavie.ca/propos-du-jardin-botanique>]

⁴⁹ “Expérience jardin.” *Maison Saint-Gabriel musée et site historique*, [www.maisonsaintgabriel.ca/experience-jardin/#explorez]

⁵⁰ “Attractions.” *Passeport Mtl une initiative de Tourisme/Montréal*, [<https://passeportmtl.com/fr/attractions/>]



Panneau informatif à l'entrée du Jardin des Cultures Autochtones



Entrée du Jardin des Cultures Autochtones depuis la rue Saint-André

Source : Google Maps⁵¹

Le “Jardin des Cultures Autochtones”, qui est le troisième jardin, a un accès gratuit. Le terrain où il se situe était auparavant un terrain vacant qui a été re-naturalisé par l’organisme Sentier Urbain.

Son insertion dans le cadre bâti environnant créer une rupture. On retrouve une façade plus basse, à hauteur des yeux. De plus, cette façade est recouverte de végétation abondante ce qui peut attirer le regard de nombreux passants. Son entrée est située sur la rue Saint-André, proche de la station de métro et de la gare d’autobus Berri-Uqam. Le secteur Berri-Uqam représente un nœud de transport important pour le centre-ville de Montréal. C’est une station intermodale (bus et métro) et c’est la seule station de métro de Montréal où trois lignes se connectent (la verte, la jaune et la orange). La présence du jardin dans les environs de ce noeud⁵² peut donc représenter un avantage.

Les aménagements publics ne sont pas des destinations mais des éléments que les personnes croisent dans leurs parcours quotidiens. De ce fait, ils se rapportent à la notion de point de repères de Kevin Lynch qui a été présentée dans la définition du concept d’identité territoriale. Leur nature leur accorde une perceptibilité plus subtile dans l’imaginaire des passants, ces derniers sont sensibilisés sans avoir eu une volonté de s’informer sur ces cultures. Cela peut éveiller la curiosité des passants et les amener à s’informer : créer une imprégnation culturelle. D’autant plus lorsque le site se trouve en rupture avec le cadre bâti existant, qu’il s’agisse des volumes, des matériaux, des palettes de couleurs etc....

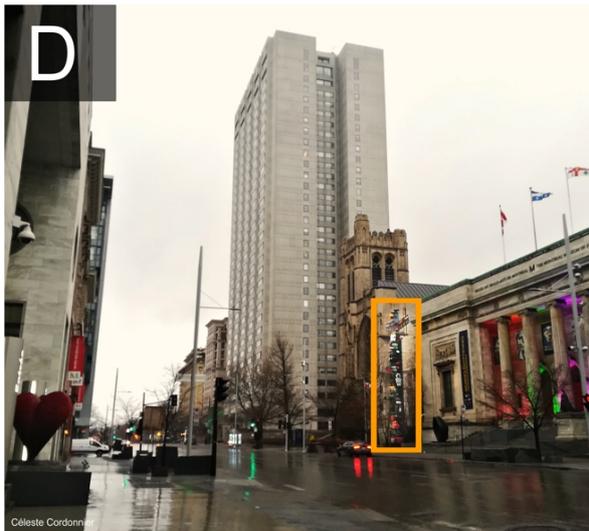
⁵¹ “Jardin des cultures amérindiennes”, *Google Maps*

[<https://www.google.fr/maps/@45.5185698,73.562959,3a,75y,235.26h,90.14t/data=!3m6!1e1!3m4!1sikvNhISljbqgqia1FHUg!2e0!7i16384!8i8192>]

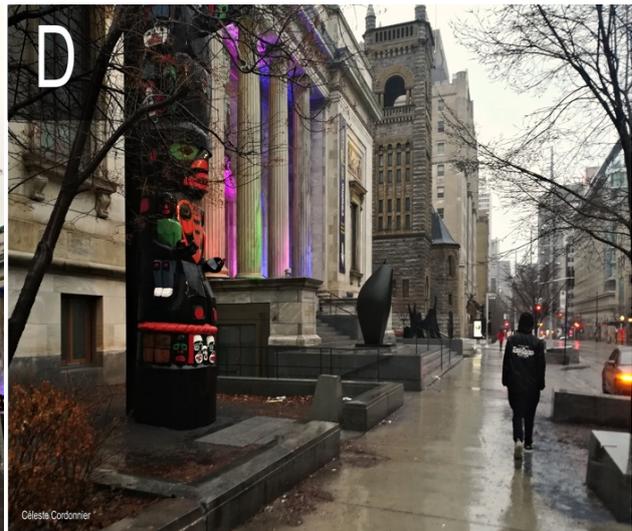
⁵² Lynch, Kevin. « L’image de la cité », Dunod, 1976, p.87

[<https://fr.calameo.com/read/0008998699f956b143c9b>]

Effectivement, lorsque les passants remarquent une différence dans le cadre bâti dans leur champ de vision, cet espace différent peut les amener à s’interroger, à être curieux et à visiter l’espace⁵³. Une appropriation de l’espace par les passants peut également avoir lieu lors de ce processus. Cependant, il faut que l’aménagement public soit créé de sorte à favoriser la rétention des passants (bancs, expositions...) et dans le cadre du devoir de mémoire envers les communautés autochtones, l’aménagement se doit de mettre en avant les éléments d’identité autochtone qui y ont été aménagés (toponyme, œuvres d’art...).



Mât totémique des pensionnats réalisé dans son milieu d’insertion, vu depuis la rue Sherbrooke



Mât totémique des pensionnats du point de vue par les passant sur la rue Sherbrooke

Le mât totémique placé sur la rue Sherbrooke devant le musée des beaux arts de Montréal est un exemple d’art urbain porteur de l’identité autochtone. Réalisé par l’artiste Charles Joseph de la nation kwakiutl, inauguré en 2017, cette œuvre rend hommage aux enfants victimes des pensionnats dont l’artiste fait parti. Il a été réalisé dans le cadre du lancement de l’exposition publique intitulée “Une balade pour la paix” du Musée des beaux arts de Montréal. L’artiste, Charles Joseph raconte son histoire et souhaite que le totem s’adresse à tous les canadiens puisqu’il le considère comme un élément faisant partie du processus de réconciliation. Le totem est haut de 21,45 m et donne sur la rue Sherbrooke proche de l’université McGill⁵⁴. Son lien avec le Musée des Beaux Arts de Montréal lui accorde une grande visibilité puisque le musée est fréquenté par de nombreux montréalais, étudiants et touristes. Le choix de positionner le totem à l’entrée du musée et sur la rue Sherbrooke permet de le démarquer tout en lui offrant une place de choix dans la ville.

⁵³ Gehl, Jan, et Svarre, Brigitte. *La vie dans l’espace public comment l’étudier*. Écosociété, 2019, p.120

⁵⁴ Musée des Beaux Arts de Montréal. “Dévoilement d’un spectaculaire totem créé par Charles Joseph de la nation Kwakiutl.” *Actualités*, 03 Mai 2017, <https://www.mbam.qc.ca/actualites/devoilement-dun-spectaculaire-totem-cree-charles-joseph-de-nation-kwakiutl/>

L'aménagement du devoir de mémoire envers les communautés autochtones peut être réalisé via l'implantation d'œuvres d'art. Effectivement, l'art visuel est un moyen de marquer l'espace public tout en transmettant un message concret ou abstrait aux passants. De part leur nature, les murales constituent un outil considérable. La monumentalité de ces œuvres attire le regard de tous et permet aux œuvres d'être très visibles dans l'espace bâti. Leurs couleurs ainsi que les emplacements où elles se trouvent déterminent le degré d'attention que l'on y porte.



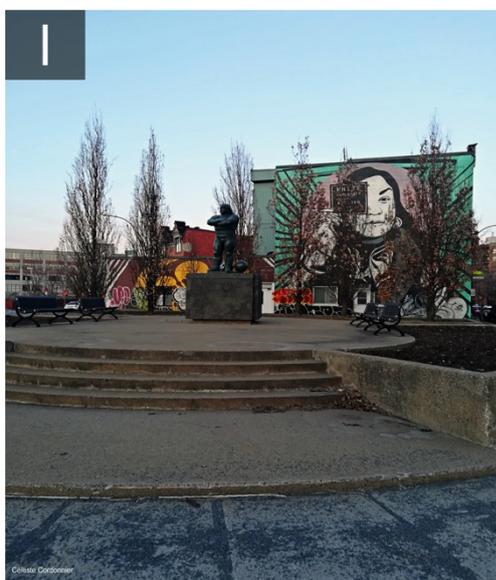
Murale "Générations"

Murale "Justice pour les femmes autochtones"

Murale « Portrait of Mary Socktish » réalisée par Kevin Ledo

Murale "Hommage à Alanis Obomsawin" réalisée par Mcky Ottawa

Ce que l'on constate à première vue, c'est qu'elles représentent toutes des femmes autochtones à l'exception d'une seule qui représente une forme humaine abstraite. Elles se situent



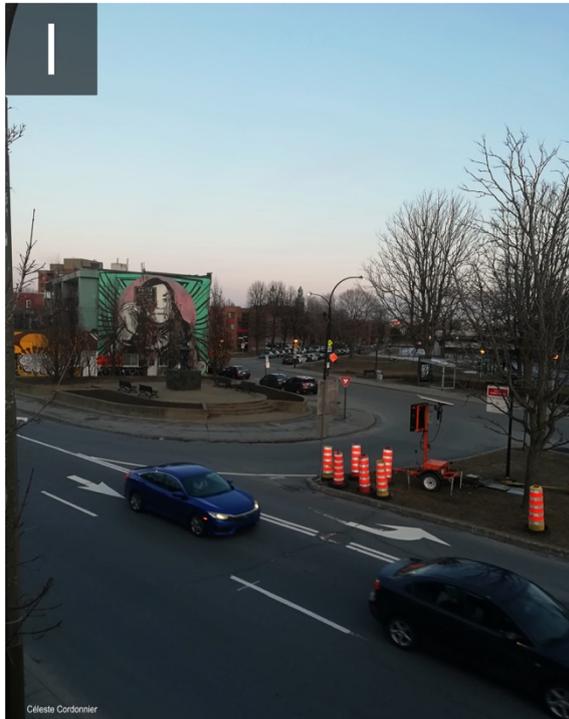
Murale « White supremacy is killing me », vue depuis le parc des Hommes-Forts

principalement face à des stationnements ou des terrains vacants.

La seule murale faisant face à un espace aménagé est en retrait et partiellement cachée par des arbres. Elle est située en arrière du parc des Hommes-Forts au croisement entre les rue Saint-Antoine Ouest et Saint-Jacques dans l'arrondissement Saint-Henri. Une statue dédiée à Louis Cyr est placée au centre du parc. L'espace en avant de la murale est dédié à Louis Cyr, un haltérophile québécois célèbre ayant vécu à la fin du XIXe siècle et début du XXe siècle⁵⁵.

⁵⁵ Desmarteau, Raymond. "Louis Cyr, biographie d'un homme plus grand que nature." *Radio Canada International*, 22 Juillet 2013, [\[www.rcinet.ca/fr/2013/07/22/louis-cyr-biographie-dun-homme-plus-grand-que-nature/\]](http://www.rcinet.ca/fr/2013/07/22/louis-cyr-biographie-dun-homme-plus-grand-que-nature/)

Le parc est placé à l'entrée du quartier St Henri depuis l'Autoroute 20. Il est bordé par des voies importantes de transit automobile, ce qui tend à le rendre peu attractif en terme de destination.



Murale « White supremacy is killing me », vue depuis le stationnement du « HomeDepot »



Murale « White supremacy is killing me », vue depuis la rue Saint-Jacques

Toutefois, il se trouve à un point important de transit, c'est donc un espace stratégique qui donne une grande visibilité à la murale. D'autant plus que le haut de la murale est visible depuis l'autoroute 20 lorsque l'on se dirige en direction du centre-ville de Montréal. La présence de la murale et le fait que le parc soit dédié à une personne allochtone envoie un message ambigu quant à l'identité accordée à cet espace. La murale est donc très visible mais l'aménagement du parc qui se trouve à ses pieds tend à affaiblir son impact identitaire et symbolique.



Murale « Women & two spirits are the backbone of every tribe » vue depuis la rue Saint-Philippe

Les autres murales sont encore moins visibles que celle-ci même si certaines se trouvent proches des grands axes du centre-ville. Effectivement, le fait de se trouver face à des stationnements ou des terrains vacants en réduit l'attractivité visuelle. Bien qu'elles soient très lumineuses et colorées, la présence d'asphalte et de voitures, ou de terre et de débris dégrade la valeur de ces œuvres d'arts monumentales. Les lieux où elles se trouvent sont reclus et propices aux activités informelles voire illégales.



Murale originale de DollyDeals sur les pensionnats

Auteure : Cecile Lopes⁵⁶



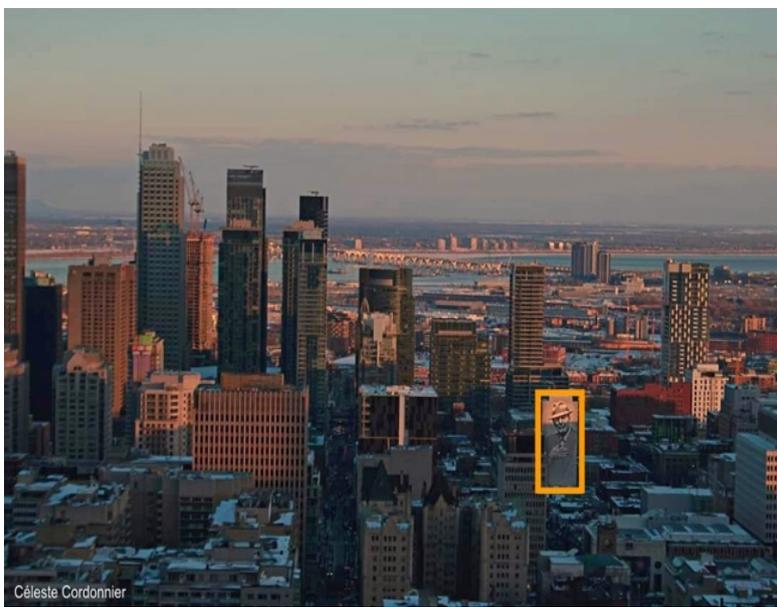
État actuel de la murale de DollyDeals sur les pensionnats

Certaines de ces murales se retrouvent donc dégradées. Étant donnée la portée sociale du message de ces œuvres, il serait pertinent de trouver un moyen de les protéger des graffitis indésirables, notamment en les réalisant dans des espaces plus achalandés et possédant des aménagements qui proposent des interactions physiques avec les piétons. D'autant plus que certaines de ces murales représentent des hommages à des femmes importantes comme celle d'Alanis Obomsawin⁵⁷.

⁵⁶ "Des murales autochtones dans le quartier Saint-Henri à Montréal." *Radio*, Radio-Canada, 11 Sept. 2017, [https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1054668/murales-autochtones-saint-henri-voix-insoumises-unceded-voices]

⁵⁷ "Immense fresque en hommage à Alanis Obomsawin: MU poursuit sa série " Bâtisseurs culturels montréalais ."." *La Fabrique Culturelle.tv*, Télé-Québec, 05 Décembre 2018,

Face à ces enjeux de visibilité, une murale allochtone retient mon attention, il s'agit de celle de Léonard Cohen. Cette murale est un hommage au chanteur montréalais. Elle est placée sur la rue Crescent à proximité du Musée des Beaux-arts de Montréal.



La visibilité immense de cette murale lui concède un rôle important en tant que point de repère puisqu'elle est visible depuis l'observatoire du Mont-Royal. Cet observatoire ainsi que la rue Crescent et ses alentours constituent des pôles touristiques importants à Montréal.

[<https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules/11479/immense-fresque-en-hommage-a-alanis-obomsawin-mu-poursuit-sa-serie-batisseurs-culturels-montrealais>]

Cette œuvre est aujourd'hui devenu un symbole montréalais, elle est même identifiée sur Google Maps⁵⁸. Elle a été réalisée par les artistes El Mac et Gene Pendon⁵⁹. Le collectif artistique chargé de la production est le collectif *MU*⁶⁰ qui est à l'origine de plusieurs murales autochtones à Montréal dont celle d'Alanis Obomsawin. La murale de Léonard Cohen et celle d'Alanis Obomsawin font partie de la même série artistique "Hommage aux bâtisseurs culturels de Montréal" dédié aux artistes emblématiques de Montréal⁶¹. L'emplacement et la taille des murales déterminent donc leur rôle en tant que symbole.

VI. Vision

Le centre-ville possède la plus grande concentration d'aménagements reflétant la culture autochtone, c'est un atout afin de mener à bien l'aménagement du devoir de mémoire envers ces dernières. Montréal est une métropole attractive à l'échelle provinciale mais également à l'échelle internationale. L'autochtonisation du centre-ville de Montréal contribuerait à intégrer les cultures autochtones à l'identité du territoire et à l'identité collective. Finalement, cela donnera à Montréal une autre identité du point de vue des étrangers.

⁵⁸“Leonard Cohen mural”, Google Maps,
[<https://www.google.com/maps/dir//Leonard+Cohen+Mural,+1420+Crescent+St,+Montreal,+Quebec>]

⁵⁹“Murale en hommage à Leonard Cohen.” *Montréal*, Tourisme Montréal,
[mtl.org/fr/quoi-faire/patrimoine-et-architecture/murale-en-hommage-leonard-cohen-montreal]

⁶⁰*Ibid*

⁶¹“Hommage aux bâtisseurs de Montréal.” *MU*,
[[mumtl.org/?s=hommage aux bâtisseurs de montréal](http://mumtl.org/?s=hommage+aux+b%C3%AAtisseurs+de+montr%C3%A9al)]

VII. Les acteurs impliqués dans le processus d’autochtonisation de l’identité montréalaise

A. Les acteurs issus des communautés autochtones

De nombreux organismes consacrés aux populations autochtones de Montréal et son aire métropolitaine entreprennent des projets d’inclusion de l’identité autochtone dans la Communauté Métropolitaine de Montréal.

Le *Regroupement des Centres d’Amitié Autochtone du Québec* possède des centres dans 11 villes, réserves ou municipalités de la province. Le premier centre fût ouvert à Chibougamau en 1969, à la suite, dans les années 1970 d’autres centres furent ouverts⁶². L’organisme publie des études variées sur l’inclusion et l’amélioration des conditions de vie des personnes issues de communautés autochtones dans ces territoires. Une étude a été réalisée en 2008 concernant “l’Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal”. Cette étude est un rapport prenant comme base des consultations publiques regroupant des membres de différentes communautés autochtones du Québec vivant à Montréal.

Le but de ce rapport vise à “élaborer des stratégies et des programmes fondés sur les expériences de vie réelle des personnes qui ont participé au processus de consultation”⁶³. La problématique de la représentation de l’identité autochtone en milieu urbain est ressortie plus de dix fois dans celles-ci. Les parents issus de communautés autochtones habitant en ville craignent que leurs enfants n’intègrent pas cette part de leur culture. Cela est dû notamment au manque de présence de l’identité autochtone à Montréal⁶⁴.

Ce rapport fait ressortir différents besoins, l’un d’entre eux s’intitule : “Besoin d’un sentiment d’appartenance à la communauté autochtone à Montréal”⁶⁵. C’est le besoin le plus fréquent : “Il se dégage clairement de cette étude que le besoin le plus fréquent est le besoin d’un sentiment d’appartenance communautaire”⁶⁶.

⁶² “Qui Sommes Nous ?” *Regroupement Des Centres D’amitié Autochtone Du Québec*, [www.rcaaq.info/qui-sommes-nous/]

⁶³ “Évaluation des besoins des autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal.” *Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec*, 2008, préface [https://www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2018/02/Evaluation-Montreal_2008.pdf]

⁶⁴ *Ibid*, page 15

⁶⁵ *Ibid*, *Sommaire, Principales conclusions*

⁶⁶ *Ibid*

Par la suite l'étude conclut que :

“peu importe la forme que pourrait prendre ce sentiment d'appartenance communautaire, il permettra de combler une lacune pour plusieurs Autochtones en alimentant un sentiment de fierté d'appartenir à une identité unique au sein de la ville multiculturelle de Montréal”⁶⁷

L'étude présente sept recommandations formulées par l'auteur Kishigami en 2002. La plupart proposent de mettre en place différents centres d'aides dédiés aux autochtones à Montréal⁶⁸. L'une d'entre elle supporte la vision émise auparavant dans ce projet de recherche. Il s'agit de : “Événement(s) culturel(s) dans un lieu public pour maintenir la culture inuite à Montréal et exposer les autres habitants de la ville à la culture”⁶⁹. En effet, cette recommandation soutient le concept d'intégration d'éléments culturels autochtones dans l'espace public présenté dans la vision.

Finalement, le *Regroupement des Centres d'Amitié Autochtones du Québec* est un organisme actif dans le processus de réconciliation envers les communautés autochtones. C'est un organisme autochtone qui diffuse la vision et les opinions des membres des communautés autochtones par le biais de différentes études. Les études sur les personnes issues de communautés autochtones en milieux urbains représentent des sources de données considérables en terme d'urbanisme et de réconciliation.

⁶⁷ *Ibid*

⁶⁸ *Ibid*, page 16

⁶⁹ *Ibid*, page 17

L'organisme *Terres en vue*, a été fondé en 1990 suivant trois objectifs. Le premier objectif de cet organisme est de mettre en place un festival dédié aux Premières Nations à Montréal. Il s'agit du festival *Présence Autochtone* qui a lieu chaque année au mois d'août depuis 1990⁷⁰. Toutefois ce n'est qu'en 1996 que le festival s'établit dans l'espace public grâce à l'intégration d'événements extérieurs. Le second objectif concerne la commémoration lors du tricentenaire de l'événement historique de la Grande Paix de Montréal de 1701⁷¹.

Pour ce faire, l'organisme a conclu des ententes avec Pointe-à-Callière afin d'organiser conjointement les célébrations de ce tricentenaire⁷². Enfin, le dernier objectif concerne "l'établissement d'un lieu permanent pour les cultures premières dans la métropole québécoise"⁷³. Ce projet est en cours de réalisation et prendra la forme d'un lieu culturel regroupant plusieurs organismes culturels autochtones de Montréal. Ces organismes, dont *Terres en vue* obtiendront un "statut de locataires résidents et de partenaires à la programmation"⁷⁴. L'organisme en charge de ce projet se nomme *DestiNATIONS* et a été conjointement créé par différents organismes autochtones dont *Terres en vue*. Aussi, le conseil d'administration de *Terres en vue* est composé de onze membres généralement issus des Premières Nations⁷⁵. Suite à ces nombreuses réalisations culturelles, l'organisme a reçu différentes récompenses de la part du gouvernement québécois mais également de la part d'associations autochtones. Finalement, en 2015 le festival *Présence Autochtone* a été reconnu comme étant le "meilleur événement touristique par Tourisme Autochtone Québec (TAQ)"⁷⁶.

⁷⁰ "L'organisme", *Terres en vue*
[<http://www.nativelynx.qc.ca/organisme/>]

⁷¹ *Ibid*

⁷² *Ibid*

⁷³ *Ibid*

⁷⁴ *Ibid*

⁷⁵ *Ibid*

⁷⁶ *Ibid*

Le *RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal* est un réseau d'organismes œuvrant pour les personnes issues de communautés autochtones à Montréal. L'organisme existe depuis 2006 et a été créé suite à une réunion communautaire entre la *Ville de Montréal* et le *Foyer pour femmes autochtones de Montréal*⁷⁷. Il regroupe des membres du secteur bénévole, ainsi que des représentants officiels. Le but de l'organisme étant d'améliorer la qualité de vie des personnes autochtones à Montréal.

Pour ce faire, l'organisme a défini six secteurs d'intervention : l'art et la culture, les communications, l'employabilité et l'éducation, la santé, les services sociaux et finalement, les jeunes⁷⁸. Le but de ce réseau est de favoriser les échanges entre les différents organismes et institutions concernant la communauté autochtone de Montréal. L'organisme évoque des collaborations entre les organismes locaux, la collectivité autochtone, le secteur privé ainsi que les administrations municipales et provinciales⁷⁹.

Le rôle d'un tel réseau est indispensable étant donné la complexité et l'ampleur des interventions à réaliser dans le cadre du processus de réconciliation et du devoir de mémoire. L'organisme propose un dialogue entre les différents acteurs représentant et œuvrant en faveur de la communauté autochtone de Montréal. Ce dialogue créer un pont entre les institutions québécoises et les organismes autochtones, favorisant l'émergence de nouveaux projets en lien avec l'intégration de l'identité autochtone dans le territoire montréalais.

⁷⁷“À propos de nous”, *RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal*,
[<http://reseauatlnetwork.com/fr/a-propos-de-nous/>]

⁷⁸*Ibid*

⁷⁹*Ibid*

B. Les acteurs allochtones

La Ville de Montréal représente un acteur capital dans l'aménagement du devoir de mémoire envers les communautés autochtones. Effectivement, comme présenté auparavant, la majorité des aménagements publics reflétant la culture autochtone se trouvent proche du centre-ville de Montréal. Également, la vision établie considère le centre-ville de Montréal comme le territoire ayant le plus grand potentiel de sensibilisation et de visibilité de la culture autochtone. Depuis 2017, la Ville a réalisé de nombreux projets dans le cadre du processus de réconciliation.

En juin 2017 la Ville inaugure le parc "Tiohtià : ke Otsirà'kehne" en haut du Mont-Royal⁸⁰. Ce geste permet d'intégrer les cultures autochtones dans l'identité du territoire, d'autant plus que le Mont-Royal représente un symbole important pour Montréal. À l'occasion de son 375ème anniversaire, la Ville de Montréal planifie au sein de ses festivités, un événement célébrant les 10 ans de "La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones"⁸¹. C'est lors de cet événement que la Ville dévoile son nouveau drapeau intégrant un pin blanc au centre, symbole de la paix et de l'harmonie pour de nombreuses communautés autochtones⁸². Ce geste historique permet alors un premier pas vers l'intégration des cultures autochtones dans l'identité montréalaise. Par la suite, en juin 2019, grâce au comité de toponymie autochtone, la Ville de Montréal a changé le nom de la rue *Amherst* au nom *Atateken*⁸³.

La Ville de Montréal a également mis en place des politiques visant à sensibiliser, intégrer ou reconnaître les cultures autochtones sur le territoire montréalais et québécois. Ainsi, les plans d'actions et les politiques de la Ville adoptés en 2017 et 2018 intègrent les peuples autochtones⁸⁴. Finalement, la Ville de Montréal affiche son soutien à plusieurs "organisations autochtones du milieu urbain" ainsi qu'à des partenariats avec différentes administrations politiques autochtones⁸⁵.

⁸⁰"Peuples autochtones." *Ville de Montréal*,

[https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,143126240&_dad=portal&_schema=PORTAL]

⁸¹« La réconciliation avec les peuples autochtones : une approche holistique », *Coalition des municipalités inclusives pour faire avancer la réconciliation*, Commission canadienne pour l'UNESCO, p.29

⁸²*Ibid*

⁸³"Peuples autochtones." *Ville de Montréal*,

[https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,143126240&_dad=portal&_schema=PORTAL]

⁸⁴*Ibid*

⁸⁵*Ibid*

Dans la publication d'automne 2019 de *l'Association des architectes paysagistes du Canada* (AAPC) portant sur la réconciliation, une déclaration sur l'architecture de paysage et la réconciliation a été présentée. Elle met en avant une vision présentant des principes ainsi que des piliers ayant pour objectif de répondre aux enjeux liés au rôle de l'aménagement paysager dans le contexte de réconciliation⁸⁶. Afin d'intégrer le processus de réconciliation à la profession d'architecte paysagiste l'AAPC s'engage et engage tous ses membres et les écoles d'architecture de paysage à ce qu'ils :

“ - reconnaissent l'histoire, la culture et les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada
- reconnaissent et comprennent les paysages, la culture, les droits, les enjeux, les possibilités et les défis des peuples autochtones
- sont mobilisés autour du processus de réconciliation”⁸⁷

Les principes établis font écho à cette vision de l'AAPC. Il s'agit de reconnaître les paysages autochtones, respecter les peuples autochtones du Canada, s'inspirer de l'intendance autochtone (en collaborant avec les peuples autochtones et faire preuve de leadership)⁸⁸. Finalement, l'AAPC met en avant ses engagements avec l'élaboration de piliers. Il s'agit d'abord de la reconnaissance, l'AAPC affirme reconnaître les droits des Premières Nations. Aussi, l'AAPC fait appel à l'engagement de tous les canadiens autochtones et allochtones. Le second pilier présenté concerne la sensibilisation⁸⁹.

L'AAPC affirme être engagée dans le processus de réconciliation et propose dans ce sens des politiques, des programmes, des activités de promotion, de formation et de sensibilisation : “Il est de notre devoir d'être partenaires des peuples autochtones”⁹⁰. La vision de l'AAPC intègre la culture autochtone à ces projets comme étant incontournable : “Nous devons également reconnaître, comprendre et intégrer les valeurs et la vision du monde des peuples autochtones”⁹¹.

⁸⁶“Déclaration de L'AAPC sur l'architecture de paysage et la réconciliation (abrégé).” *Paysages : Réconciliation*, vol. 21, no. 3, 2019

⁸⁷*Ibid*

⁸⁸*Ibid*

⁸⁹*Ibid*

⁹⁰*Ibid*

⁹¹*Ibid*

Finalement, le dernier pilier consiste en la mobilisation : “L’AAPC s’est engagée à soutenir les initiatives qui favorisent l’établissement de relations respectueuses entre les peuples autochtones du Canada”⁹². L’engagement de l’AAPC envers les peuples autochtones du Canada est exemplaire. Tout d’abord, la revue trimestrielle est disponible gratuitement à la Faculté de l’aménagement de l’Université de Montréal. Le fait de distribuer gratuitement cette revue dans un espace d’éducation consacré à l’aménagement contribue à diffuser la vision de l’AAPC sur la réconciliation envers les peuples autochtones.

Aussi, la page consacrée à l’explication de la déclaration sur l’architecture de paysage et la réconciliation permet aux lecteurs de comprendre, peut-être d’adhérer et s’approprier cette vision. Enfin, la revue présente des aménagements paysagers mettant en valeur la culture autochtone dans tout le Canada. Très souvent, la réalisation de ces aménagements a intégré des membres des communautés autochtones.

Outre les acteurs issus des sphères administratives ou professionnelles, les acteurs issus des milieux artistiques possèdent un rôle d’intermédiaire entre les aspirations gouvernementales et les réalités sociales.

Le collectif *MU* est un exemple d’acteur issu du milieu artistique qui s’engage dans le processus de réconciliation. *MU* est à l’origine de trois murales représentant des aspects de la culture autochtone dont celle de Alanis Obomsawin. Le collectif explique dans sa vision que le but de leur art est de nourrir “au quotidien le rapport à la ville et à l’autre”⁹³. La question de la réconciliation envers les peuples autochtones n’est pas abordée, cependant on sait que le collectif fait appel à des artistes autochtones comme Mecky Ottawa qui a réalisé la murale de Alanis Obomsawin⁹⁴.

⁹² *Ibid*

⁹³ “Vision”, *MU*,
[<https://mumtl.org/a-propos/vision/>]

⁹⁴ “Hommage à Alanis Obomsawin - Mecky Ottawa - 2018.” *MU*, [<https://mumtl.org/projects/hommage-a-alanis-obomsawin-mecky-ottawa-2018/>]

VIII. Conclusion

Les identités autochtones au sein de la Communauté Métropolitaine de Montréal sont représentées dans différents lieux, notamment sous la forme d'aménagements publics. Ces aménagements publics représentent des points de repères potentiels dans l'espace montréalais et permettent d'intégrer les identités autochtones à l'identité montréalaise et ses divers symboles. L'art urbain est un des vecteurs principaux dans l'établissement de nouveaux symboles. Afin d'intégrer au mieux les identités autochtones dans l'espace il faut adopter des stratégies de mise en valeur des œuvres autochtones. Ces stratégies doivent améliorer la visibilité de ces éléments afin qu'ils soient connus et reconnus par le plus grand nombre. Aussi, la concentration d'aménagements au centre-ville peut donner lieu à la création d'un parcours touristique favorisant l'émergence d'un lien entre les différents éléments porteurs de l'identité autochtone. La collaboration entre les différents acteurs représente également un atout important quant au choix symbolique des aménagements. Finalement l'intégration de l'identité autochtone à des symboles montréalais comme le drapeau de la ville ou le mât totémique au Musée des beaux-arts peut améliorer la visibilité et la reconnaissance de l'identité autochtone à Montréal. Ce processus de réappropriation culturelle peut-il se faire uniquement sur l'aspect visuel de l'espace public ?

IX. Bibliographie

- **Publications officielles**

“Évaluation des besoins des autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal.” *Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec*, 2008, pp.116
https://www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2018/02/Evaluation-Montreal_2008.pdf

“Déclaration de L'AAPC sur l'architecture de paysage et la réconciliation (abrégé).”
Paysages: réconciliation, vol. 21, no. 3, 2019, pp. 70

“Honorer la vérité, réconcilier pour l’avenir”, *Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada*, Commission de vérité et de réconciliation du Canada, 2015, pp.594
http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Exec_Summary_web_revised.pdf

“La réconciliation avec les peuples autochtones : Une approche holistique”, *Coalition des municipalités inclusives pour faire avancer la réconciliation*, Commission Canadienne pour l’UNESCO, pp.36

“Mandat de la Commission de vérité et de réconciliation”, *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*, Gouvernement du Canada, pp.13
<http://www.residentialschoolsettlement.ca/french/AnnexeN.pdf>

“Population et démographie”, *Ville de Montréal*, 26 Octobre 2017,
<http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/>

Trudel, Jacques. “Présence autochtone. Une histoire à revisiter, une reconnaissance à concrétiser.” *Urbanité* , Hiver 2017, pp. 16–17
<https://ouq.qc.ca/revues/montreal-en-effervescence/>

- **Ouvrages**

Beaulieu, Alain. “Les pièges de la judiciarisation de l’histoire autochtone.” *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.53, no. 4, printemps 2000, pp. 541-551.
<https://doi.org/10.7202/005323ar>

Drouin-Hans, Anne-Marie. « Identité », *Le Télémaque*, vol. 29, no. 1, 2006, pp. 17-26.
<https://doi.org/10.3917/tele.029.0017>

Gehl, Jan et Svarre, Brigitte, “La vie dans l’espace public comment l’étudier”, *Écosociété*, traduit de l’anglais par Nicolas Calvé, 2019, pp.196

Havard, Gilles. « « Les forcer à devenir Citoyens ». État, sauvages et citoyenneté en Nouvelle-France (XVIIe-XVIIIe siècle) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 64e année, no. 5, 2009, pp. 985-1018.
<https://www.cairn.info/revue-Annales-2009-5-page-985.htm>

Lalieu, Olivier. « L'invention du « devoir de mémoire » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. no 69, no. 1, 2001, pp. 83-94.
<https://doi.org/10.3917/ving.069.0083>

Lynch, Kevin. « L'image de la cité ». Dunod, 1976, pp.210
<https://fr.calameo.com/read/0008998699f956b143c9b>

Trudel, Pierre. “Histoire, neutralité et Autochtones: une longue histoire...” *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, no. 4, printemps 2000, pp. 528-540
<https://doi.org/10.7202/005626ar>

Schlesinger, Philip. « L'identité nationale. De l'incantation à l'analyse », *Hermès, La Revue*, vol. 8-9, no. 1, 1991, pp. 199-239.
<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1991-1-page-199.htm>

- **Sites Web**

“À propos de nous.” *RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal*,
<Http://Reseaumtlnetwork.com/Fr/a-Propos-De-Nous/>

“À propos du jardin botanique.” *Espace pour la vie Montréal*,
<https://espacepourlavie.ca/propos-du-jardin-botanique>

“Allochtone”, *Office québécois de la langue française*,
http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheoqlf.aspx?id_fiche=8364107

“Attractions.” *Passeport Mtl Une initiative de Tourisme/Montréal*,
<https://passeportmtl.com/fr/attractions/>

“Équipements et services métropolitains.” *Communauté Métropolitaine de Montréal*,
<https://cmm.qc.ca/a-propos/champs-d'intervention/equipements-et-services-metropolitains/>

“Expérience jardin.” *Maison Saint-Gabriel musée et site historique*,
www.maisonsaintgabriel.ca/experience-jardin/#explorez

Desmarreau, Raymond. “Louis Cyr, biographie d'un homme plus grand que nature.” *Radio Canada International*, 22 Juillet 2013, www.rcinet.ca/fr/2013/07/22/louis-cyr-biographie-dun-homme-plus-grand-que-nature/

“Hommage à Alanis Obomsawin - Meko Ottawa - 2018.” *MU*,
<https://mumtl.org/projects/hommage-a-alanis-obomsawin-meko-ottawa-2018/>

“Hommage aux bâtisseurs de Montréal.” *MU*,
[mumtl.org/?s=hommage aux bâtisseurs de montréal](http://mumtl.org/?s=hommage+aux+bâtisseurs+de+montréal)

“Immense fresque en hommage à Alanis Obomsawin: MU poursuit sa série " Bâtisseurs culturels montréalais ”. *La Fabrique Culturelle.tv*, Télé-Québec, 05 Décembre 2018, <https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules/11479/immense-fresque-en-hommage-a-alanis-obomsawin-mu-poursuit-sa-serie-batisseurs-culturels-montrealais>

“Jardin des Origines.” *Agence ReliefDesign*, www.reliefdesign.ca/fr/projets/jardin-des-origines

“L’organisme”, *Terres en vue*, <http://www.nativelynx.qc.ca/organisme/>

“Le 04 Août 1701 - La Grande Paix de Montréal: Les français et les amérindiens concluent une alliance décisive”. *La Fondation Lionel Groulx*, 11 Janvier 2012, <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix.html>

“Leonard Cohen mural”, *Google Maps*, <https://www.google.com/maps/dir//Leonard+Cohen+Mural,+1420+Crescent+St,+Montreal,+Quebec>

McConnel, W.H. “Loi constitutionnelle de 1867”. *L'Encyclopédie Canadienne*, 24 Avril 2020, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-constitutionnelle-de-1867>

McCue, Harvey. “Réserves”. *L'Encyclopédie Canadienne*, 12 Juillet 2018, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/reserves-2>

“Murale en hommage à Leonard Cohen.” *Montréal*, Tourisme Montréal, mtl.org/fr/quoi-faire/patrimoine-et-architecture/murale-en-hommage-leonard-cohen-montreal

Musée des Beaux Arts de Montréal. “Dévoilement d'un spectaculaire totem créé par Charles Joseph de la nation Kwakiutl.” *Actualités*, 03 Mai 2017, <https://www.mbam.qc.ca/actualites/devoilement-dun-spectaculaire-totem-cree-charles-joseph-de-nation-kwakiutl/>

“Pensionnats Autochtones: Stephen Harper parle d’Assimilation forcée”. *Radio Canada*, 02 Juin 2015, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/723612/commission-verite-reconciliation-autochtones-reactions>

“Peuples Autochtones.” *Ville De Montréal*, https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,143126240&_dad=portal&_schema=PORTAL

“Qui sommes nous?” *Regroupement des centres d'amitié Autochtone du Québec*, www.rcaa.qc.info/qui-sommes-nous/

Rasmussen, John. “Sainte Kateri (Kateri Tekakwitha)”. *L'Encyclopédie Canadienne*, 04 Mars 2015 <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sainte-kateri-kateri-tekakwitha>

“Vision”, *MU*,
<https://mumtl.org/a-propos/vision/>

X. Bibliothèque d’images

“First Nations garden-pavilion / Saucier + Perrotte Architectes.” *ArchDaily*, 27
Février 2009,
<https://www.archdaily.com/14021/first-nations-garden-pavilion-saucier-perrotte-architectes>

“Jardin des cultures amérindiennes”, *Google Maps*
<https://www.google.fr/maps/@45.5185698,73.562959,3a,75y,235.26h,90.14t/data=!3m6!1e1!3m4!1sikvNhISljibgggiia1FHUg!2e0!7i16384!8i8192>

“Des murales autochtones dans le quartier Saint-Henri à Montréal.” *Radio*, Radio-
Canada, 11 Sept. 2017,
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1054668/murales-autochtones-saint-henri-voix-insoumises-unceded-voices>

“Un " Jardin des Origines " Rappelle l'apport des femmes autochtones.” *Radio*, Radio-
Canada, 05 Juin 2017,
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1037981/jardin-origines-apport-femmes-autochtones-montreal>